

Un certain nombre de comités conjoints canado-américains sont en opération. A la suite de l'accord de Hyde Park d'avril 1941, qui prévoyait l'entière collaboration économique et matérielle entre les Etats-Unis et le Canada, des comités économiques conjoints furent établis pour faire enquête et rapport sur les problèmes économiques communs de temps de guerre qui ne sont pas couramment étudiés par d'autres organismes, ainsi que sur les problèmes d'ajustement d'après-guerre. La formation de nouveaux organismes de coordination a rendu inutile l'opération continue de ces comités, et ils ont été dissous en mars 1944.

Au début de 1945, le président des Etats-Unis et les premiers ministres du Royaume-Uni et du Canada annonçaient leur décision de maintenir la Commission mixte de la production et des ressources, la Commission mixte des matières premières et la Commission mixte de l'alimentation jusqu'à la fin de la guerre avec le Japon. Même si un certain nombre de matières premières et de produits deviennent plus abondants dans l'avenir, les commissions mixtes continueront de coordonner l'effort de guerre des pays membres et des autres Nations Unies dans la production, la répartition et l'approvisionnement de matières premières, denrées alimentaires et autres produits qui nécessitent un plan conjoint afin de satisfaire les besoins militaires et civils essentiels. Dans nombre de cas, les commissions se mettent en rapport avec les autres Nations Unies et avec l'A.S.R.N.U. avant de faire des recommandations. Le Canada est la seule tierce nation représentée à l'une quelconque de ces commissions mixtes anglo-américaines.

Les nouveaux organismes mis sur pied au cours de ces trois dernières années ont été établis non seulement pour s'occuper de la situation causée par la guerre, mais encore pour jeter la base qui servira à régler les problèmes d'après-guerre, particulièrement ceux de la période de transition entre la guerre et la paix.

Les problèmes relatifs à la circulation après la guerre ont été étudiés ces deux dernières années. Un comité interministériel de la politique du transport aérien a été institué en juin 1943 pour travailler aux recommandations aboutissant à un projet de convention internationale du transport aérien présenté par le Canada comme base de pourparlers bilatéraux sur le transport aérien entre le Royaume-Uni et les Etats-Unis. En juillet 1944, une Commission des transports aériens fut établie. Elle fonctionne à titre d'organisme régulateur et consultatif pour régler l'aviation civile et aviser le Gouvernement dans l'établissement des routes exploitées par le Canada au pays et outre-mer. En février 1945, les Etats-Unis et le Canada ont conclu un nouvel accord relatif aux routes aériennes reliant les deux pays. Aux termes de cet accord, en attendant la mise en vigueur de l'accord sur le transit des services aériens internationaux (Chicago, 7 décembre 1944), les avions de l'un quelconque des deux pays peuvent utiliser toutes les facilités de vol dans l'autre pays le long des routes qu'ils parcourent actuellement, y compris le droit de survoler son territoire sans atterrir et le droit d'atterrir pour des fins ne se rapportant pas à la circulation.

Section 2.—Développements économiques au Canada depuis janvier 1945*

Pendant les six premiers mois de 1945, les conditions économiques au Canada se maintiennent à un niveau relativement stationnaire mais élevé. Le succès d'une population de moins de douze millions qui a relevé le défi de la guerre en ces six dernières années est remarquable. L'observateur le plus optimiste n'aurait pu prévoir au début de la guerre l'ampleur de l'effort industriel du Canada.

* Préparé par Sydney B. Smith, M.A., chef, Branche des Statistiques Economiques, Bureau Fédéral de la Statistique.